



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### Internet

Question écrite n° 114042

### Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la protection des enfants sur internet. Internet est aujourd'hui présent dans la plupart des foyers français. Cette avancée technologique est à saluer. Cependant, elle représente de nombreux risques pour les enfants. En effet, il s'avère qu'aujourd'hui certains logiciels sont parfois inefficaces pour protéger pleinement les mineurs de contenus pornographiques. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui indiquer ses intentions, afin de permettre aux fournisseurs d'accès de continuer à protéger efficacement les mineurs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 114042

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 décembre 2006, page 13530